

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LEONARD

Séance du jeudi 21 AVRIL 2016

Le Conseil Municipal de SAINT-LEONARD, légalement convoqué le douze avril 2016, s'est réuni le vingt et un avril 2016 en Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard HOGUET, Maire.

Etaient présents :

- M. Bernard HOGUET, Maire,
- Mme Marie-Lise DEGREMONT, M. Serge LECROSNIER, Mme Elvira Hache, Adjoints au Maire,
- Mme Sophie RIOULT, M. Jean-Alain PLANEIX, Conseillers municipaux délégués,
- Mesdames Bernadette MALANDAIN, Josiane VALOIS, Marie-Pierre PRIEUR, Marie-Lise CALLAY-BAUCHER, Delphine GILLES, Messieurs Alain LEBER, Bernard MALANDAIN, Franck CARTON, Jean-Luc DRON, Conseillers municipaux.

Assistait à la réunion Mme Angélique VERROUST, secrétaire de Mairie.

Etaient absents excusés :

M. Jean-Paul LE CALVEZ,

M. François DAUDRUY (procuration donnée à M. Serge LECROSNIER),

Mme Marie-Claire LEBAS-PIGNOL (procuration donnée à Mme Marie-Lise DEGREMONT)

Etait également absent :

M. Claude LAPERDRIX

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du mercredi 2 mars 2016 est adopté à la majorité.

Contre : M.J.L. DRON, pour questions diverses insuffisamment développées.

Après appel nominal, M. Jean-Alain PLANEIX est désigné secrétaire de séance.

Question N° 1 : Indemnités du Maire.

La loi n° 2015-366 du 31/03/2015, fixe automatiquement au taux plafond, les indemnités de fonction du maire à compter du 1/01/2016.

Monsieur le Maire rappelle que l'exécutif de la commune souhaite conserver ses indemnités à un taux inférieur au plafond et rester sur celui voté le 14/04/2014. Il est demandé de délibérer.

Adopté à l'unanimité.

Question N° 2 : Demande d'intervention de l'EPFN pour l'acquisition de la parcelle ZI 564.

Le projet communal de créer un centre bourg et réaliser des équipements de services publics avait contraint la municipalité à lancer une procédure de déclaration d'utilité publique, les nombreux échanges avec la propriétaire pour l'acquisition de cette parcelle de 2 ha 06 ca n'ayant pas aboutis.

Après présentation du mode opératoire de l'EPFN, Etablissement Public Foncier de Normandie, afin d'aider la commune dans ce dossier, il est demandé de recourir à l'intervention de cet organisme.

Adopté à l'unanimité.

Question N° 3 : Demande d'intervention de l'EPFN pour l'acquisition des parcelles ZI 14, ZI 573, ZI 574, ZI 575.

Après information de la mise en vente de ces parcelles en mitoyenneté avec la parcelle ZI 564, dans la mesure où en faire l'acquisition permettrait d'envisager un programme d'habitat et un aménagement du centre bourg plus complet, il est demandé de solliciter et confier à l'EPFN les négociations avec la propriétaire.

Adopté à l'unanimité.

Question N° 4 : Demande d'intervention de l'EPFN pour l'acquisition des parcelles AK 152, AK 215, AK 217, AK 301.

Un projet de création d'une salle polyvalente destinée à la location, envisagé sur la zone de Basbeuf lors de l'élaboration du PLU avait été refusé par les services de l'Etat en raison de son emplacement (phénomène de mitage). L'acquisition de ces parcelles pouvant convenir à cette réalisation, il est demandé de solliciter et confier à l'EPFN les négociations avec le propriétaire.

Adopté à l'unanimité.

Question N° 5 : Cession de terrain à la commune.

Il était entendu lors de la réalisation du centre commercial "les voiles de Saint-Léonard » qu'une partie des terrains situés entre les giratoires, ZE 255 (côté centre Leclerc) et ZE 543 (côté Bricomarché), reviendraient à la commune.

Il est demandé de délibérer pour accepter la rétrocession gratuite et l'intégration de ces parcelles dans le domaine public de la commune.

Après renumérotation, il s'agit des parcelles ZE 290 de 4 a 24 ca et ZI 602 de 3 a 75 ca.

Adopté à l'unanimité.

Question N° 6 : Demande de subvention exceptionnelle du tennis-club

Le tennis-club sollicite une subvention exceptionnelle de 300€ pour l'organisation dans la commune d'un concert de jazz, il est demandé de délibérer.

4 abstentions: Messieurs B.HOGUET, B.MALANDAIN, S.LECROSNIER (+ pouvoir),

Adopté à la majorité.

Question N° 7 : Rapport d'activité 2014 de la Communauté de communes de Fécamp

Monsieur le Maire présente les éléments essentiels de ce rapport. Les membres du conseil municipal prennent acte de ce rapport qui leur a été remis.

Questions diverses :

M. le Maire informe les élus:

- de la communication prochaine d'un questionnaire pour connaître les attentes des + de 50 ans sur les services à proposer pour bien vieillir sur la commune,
- de l'obtention d'une subvention pour la mise en place d'un filet pare-ballon sur le stade.
- de l'inauguration de la chapelle de Grainval après restauration, le 10 juin prochain.

M. J.L. DRON demande quelques explications:

- sur l'utilité des lampadaires sur l'espace collectif du lotissement
- sur la matérialisation d'un emplacement PMR sur le parking de la salle Henri Lambert. M.Planeix lui répond que c'est prévu.
- sur le dimensionnement du centre de soins, le nombre de praticiens, les délais de réponse et les perspectives d'évolution,
- sur la subvention accordée par le SIAEPA, à la création ou mise aux normes des installations d'assainissement non collectif. Quid d'un financement complémentaire par l'Agence de l'Eau?,
- sur la possibilité d'accès au public aux réunions du Syndicat Départemental de l'Energie,
- sur l'avancement des travaux des vestiaires sportifs. Monsieur le Maire répond que les associations concernées pourront utiliser ces locaux avant la fin de l'année.
- sur la possibilité d'installations d'arbres fruitiers dans les espaces communaux à partager.

La séance est levée à 22 h 50.